
CONSTRUIRE EN CHANVRE

POINT DE VUE ÉCOBIOLOGIQUE ET ÉLECTRIQUE

La vie est apparue sur terre dans une *soupe* primordiale d'éléments gazeux, liquides, de rayonnements électromagnétiques, de conditions de température, de pression et de gravitation bien particulières. La vie a ensuite évolué, s'est diversifiée, toujours obligée de s'adapter pour survivre aux contraintes imposées par l'environnement. L'Homme n'échappe pas à ces *contraintes* et doit sa forme et son métabolisme à cette évolution. L'Homme est donc fait pour vivre sur cette Terre qui l'a en quelque sorte *façonné*. Extraire l'Homme de son biotope naturel pour le mettre dans un environnement artificiel revient à le couper, à le *désaccorder* de cet instrument merveilleux qu'est la Terre et avec laquelle jusqu'au début de ce siècle, il a vécu à l'unisson.

Une mauvaise utilisation de la technique et des technologies a amené l'Homme à salir l'air qu'il respire, l'eau qu'il boit, les aliments qu'il mange, mais aussi à construire n'importe où avec n'importe quoi et n'importe comment. Il a créé une immense cacophonie au lieu de chercher à accorder chaque élément entre eux en un ensemble harmonieux où tout se conjugue pour obtenir ce qu'il y a de plus magique sur Terre, la **Symphonie de la Vie**.

L'écobiologie essaie par sa démarche à retrouver et à recréer toutes les conditions qui permettront de remettre les personnes en accord avec leur lieu d'habitation ou de travail. Chaque lieu est différent et chaque personne est unique. C'est pour cela que l'écobiologue fait un travail *sur mesure*.

Il doit tenir compte du terrain et de son sous-sol, de la forme, de l'orientation et des dimensions de l'habitation, des matériaux de gros œuvre et de finition, ainsi que des équipements : installation électrique, chauffage, ventilation, etc. C'est à la fois un travail de technicien et un travail de sensitif et de ressenti. En quelque sorte un *technicien-sourcier* !

Pour les matériaux, l'écobiologue recherche avant tout des matériaux sains, c'est à dire d'où il n'émane pas de produits chimiques tant à la construction qu'au vieillissement, pas de fibres dans l'air, pas de radioactivité et ne coupant pas des divers rayonnements venant de la Terre et du Cosmos indispensables à l'équilibre de l'être humain. Un matériau se doit donc d'être non seulement neutre mais posséder aussi un *rayonnement* favorable à la vie. Le bois et le chanvre mis en œuvre convenablement font partie des matériaux répondant à ces critères. Le chanvre est un matériau biotique.

LE BOIS, LE CHANVRE ET L'ÉLECTRICITÉ

L'électricité dans l'habitat est indéniablement une source de confort et de facilité de vie. Nul ne songerait actuellement à s'en priver ! L'EDF nous fournit un courant alternatif à 230 Volts 50 périodes par seconde. De ces caractéristiques vont découler des phénomènes physiques non négligeables :

- **Un champ électrique** lié à la présence dans les fils d'une tension alternative 230 V. Dans ce fil, nous aurons tantôt une tension positive, tantôt une tension négative et cela 50 fois par seconde. Les électrons, dans l'environnement immédiat autour du fil électrique, seront attirés et repoussés à cette fréquence. Selon la nature du matériau, il se produit un *couplage capacitif* et ce matériau se met à rayonner à 50 Hz. C'est ainsi que l'on trouve des murs complets d'habitation qui *rayonnent*. C'est un phénomène physique facilement détectable et mesurable. Certaines personnes de par leur sensibilité peuvent y trouver un désagrément, voire une nuisance (surtout à la tête du lit dans la chambre à coucher). Dans tous les cas ce n'est sûrement pas innocent. L'être humain, comme les animaux, fonctionne grâce à des réactions électrochimiques. Les cellules de notre corps se comportent comme une petite pile électrique !

- **Un champ magnétique** augmentant avec la consommation de courant. Ce champ magnétique traverse tous les matériaux et influence directement les individus. (Il y a donc production d'électricité par induction dans le corps et nos cristaux de magnétite qui se comptent par milliards dans notre organismes sont *déboussolés*).

Les études d'impact des champs électromagnétiques sont extrêmement nombreuses et font l'objet d'une importante littérature et de mises en garde dans le monde entier. Certains pays ont déjà pris des mesures et des recommandations...

Construire sain, biotique, écologique... est et deviendra de plus en plus une réalité incontournable. Le chanvre, associé aux matériaux traditionnels (bois, terre crue et cuite, chaux, etc.), peut et doit tenir une place importante ; mais de grâce ne perdons pas les qualités des matériaux mis en œuvre en polluant nos maisons par une installation électrique mal conçue et des appareils électriques dans tous les coins sans même se préserver une zone neutre où se reposer.

*Jean-Paul Leclerc, géobiologue-écobiologue
Spécialiste de l'écologie de l'habitat et de l'électricité biotique*

I.M.A.E.N. : 2 et 4 rue des Frères Breyer, 10000 Troyes
Tél. 03 25 82 54 07 - Fax 03 25 82 35 55